



# Compte-rendu du conseil syndical du 13 février 2018

Etaient présents : Mmes BREUVART, LADAME, LEGALLE et NASSE  
MM. BARBE, DICI, DUVIVIER, LEROOY et PAOLI  
Absents excusés : MM. BECHERUCCI, GAUTIER et GINER (SuperU)

## 1 – TRAVAUX

Plusieurs devis ont été reçus pour la modification et la réparation des grilles en bas de la rampe de parking. Une réunion devra être organisée avec Super U afin de bien examiner les solutions proposées et de s'assurer d'une solution pérenne.

Des gouttières de récupération ont été posées dans le parking 1 au-dessus de la place de M. LACOUR afin d'éviter la détérioration des véhicules par les fuites récurrentes.

Certaines canalisations en fonte dans les faux-plafonds du Super U semblent fortement dégradées. Un état des lieux sera fait pour envisager leur remplacement préventif au printemps.

La société EJP doit passer cette semaine pour évaluer des fuites sur la façade du bâtiment D. A cette occasion, un rendez-vous sera également pris pour l'imperméabilisation du balcon de Mme HENRY (Bâtiment F).

Concernant la fuite chez Mme LEGALLE, il sera nécessaire de relancer une recherche de fuite lorsque les désordres seront ré-apparus (la salle de bain au-dessus n'est actuellement plus utilisée). Concernant la fuite chez MM. BARBE et DAGREAU, il s'agit vraisemblablement d'une origine privative. Pour rappel, en cas de fuite privative entre deux résidents, ils doivent effectuer une déclaration de sinistre auprès de leurs assurances. La copropriété n'intervient que dans la cas où la fuite est d'origine commune, ou lorsque les dégâts touchent les parties communes.

Pour le traitement des cafards (Bâtiment A), il est nécessaire de se renseigner sur la période la plus propice au traitement.

## 2 – CHAUFFAGE

La réunion avec notre chauffagiste SFFE avait pour but de faire le point sur les actions entreprises et les résultats. Les travaux récents sur la cascade ont permis de rendre opérationnel la bascule automatique du chauffage entre la nouvelle chaudière et l'ancienne. Des doutes subsistent cependant sur l'optimisation du fonctionnement des deux chaudières en parallèle. La motorisation d'une vanne est d'ailleurs prévue dans les prochaines semaines.

Côté confort, la température a été maintenue à une valeur légèrement supérieure à celle du précédent contrat.

Suite à la demande de plusieurs copropriétaires, les dernières analyses effectuées sur l'ECS (Eau Chaude et Sanitaire) ont été affichées.

## 3 – TOUR DE TABLE

✧ M. BARBE travaille sur les différents points évoqués par M. GRELLEY lors de la dernière Assemblée Générale. Par ailleurs, il indique que M. GRELLEY propose de participer à la rédaction d'un livret d'accueil.

- ✧ Mme NASSE demande d'étudier les diverses possibilités de pose de borne de recharge pour véhicules électriques.
- ✧ M. DICI réitère sa demande d'ouverture des locaux techniques d'étage en raison de la présence des nouveaux compteurs Linky qui peuvent nécessiter un accès direct. Les locaux avaient été fermés en raison de leur utilisation comme débarras par certains résidents. La majorité du CS accepte cette ré-ouverture, seule Mme LADAME votant contre.
- ✧ M. DICI indique qu'un technicien est passé ce jour pour la porte d'ascenseur du bâtiment F.
- ✧ M. PAOLI demande quelle est la suite donnée au refus en Assemblée Générale du percement d'un mur au bâtiment F.
- ✧ Mme LADAME demande à ce que la vitrification des halls d'entrée soit envisagée car les sols sont très abimés et difficiles à entretenir.
- ✧ M. DUVIVIER informe que les compteurs électriques communs seront changés prochainement par ENEDIS. Cependant, en raison de la coupure électrique nécessaire notamment pour les ascenseurs et la chaufferie, il sera indispensable que cette opération soit planifiée en coordination avec OTIS et SFFE.

Tous les sujets ayant été traités au cours de la réunion, personne n'a de remarques supplémentaires à faire.

La prochaine réunion du Conseil Syndical est fixée **au mardi 6 mars 2018 à 19h30.**

Personne n'ayant ni questions à poser ni commentaires à faire, la séance est levée.

Le Président du Conseil Syndical  
Jean-François DUVIVIER

